



Régie de l'énergie  
du Canada

Canada Energy  
Regulator

517, Dixième Avenue S.-O.  
bureau 210  
Calgary (Alberta)  
T2R 0A8

Suite 210  
517 Tenth Avenue SW  
Calgary, Alberta  
T2R 0A8

Dossier OF-Surv-Gen11 01  
Le 6 juillet 2023

Destinataires : Toutes les sociétés du ressort de la Régie de l'énergie du Canada, l'Association canadienne des producteurs pétroliers et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux

**Avis d'information IA 2023-001**  
**Norme Z662:23 de l'Association canadienne de normalisation**

La Régie de l'énergie du Canada a publié l'avis d'information IA 2023-001 ci-joint concernant la nouvelle norme Z662:23 de l'Association canadienne de normalisation (« CSA ») intitulée *Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz*.

La Régie s'attend à ce que l'on fasse parvenir cet avis à toutes les personnes concernées dans l'organisation.

Cordialement,

La présidente-directrice générale

*Signé par*

Gitane De Silva

Pièce jointe



## Nouvelle norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation

### Motifs de la délivrance

L'Association canadienne de normalisation (« CSA ») a récemment publié une nouvelle version de la norme CSA Z662:23 intitulée *Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz*.

### Contexte

En vertu des dispositions de l'article 4 et de l'alinéa 4(1)d) du [Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres](#), la plus récente version de cette norme est incorporée par renvoi au règlement et est entrée en vigueur à la date de publication et de diffusion au public, soit le 30 juin 2023.

### Attentes de la Régie

La nouvelle norme comporte d'importants changements et ajouts, notamment une nouvelle clause sur les systèmes d'oléoducs d'hydrogène et de mélange d'hydrogène. La Régie s'attend à ce que les sociétés examinent la norme CSA Z662:23 et prennent les mesures nécessaires pour se conformer à ses dispositions dans les plus brefs délais.

La Régie s'attend également à ce que les sociétés se conforment à l'ordonnance [MO-015-2023](#) et aux exigences relatives à l'utilisation du nouveau système de classes de sécurité décrit dans la norme CSA Z662:23.

En ce qui concerne les demandes actuellement à l'étude par la Commission, les sociétés devront fournir d'autres renseignements sur la conformité du projet à la norme CSA Z662:23.

### Pour un complément d'information

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la norme CSA Z662:23 intitulée *Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz*. Vous pouvez télécharger la norme gratuitement à partir du [site Web du Groupe CSA](#). Cet accès en ligne gratuit est le fruit d'un travail de collaboration entre la Régie et le [Forum des organismes de réglementation de l'Ouest canadien](#). Pour en savoir plus sur les normes techniques de la CSA auxquelles les Canadiens peuvent accéder gratuitement, consultez notre [site Web](#).

Pour toute question concernant le présent avis d'information, veuillez communiquer avec le directeur de la recherche et de l'innovation à l'adresse [rechercheinnovation@cer-rec.gc.ca](mailto:rechercheinnovation@cer-rec.gc.ca) ou au numéro sans frais 1-800-899-1265.